



Les Échos de Caux et Sauzens

Au sommaire :

État civil	2
Échos du budget	3
Échos des Travaux	4
Échos de l'Agglo	7
Échos du Département	8
Échos de l'École	9
Échos de la Cantine	10
Échos de nos Associations	11
Échos du Village	15
Le Saviez-Vous ?	18
Il était une fois...	19



Le mot de Mme le Maire

Mesdames, Messieurs,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie et de partage avec vos proches.

La Municipalité a voulu rendre cette période plus divertissante, plus festive en installant plus de décorations lumineuses dans les rues, en faisant appel à vos talents pour décorer soit vos fenêtres ou vos jardins soit les sapins que vous trouverez près de chez vous.

Malgré les contraintes imposées, nous avons pu nous retrouver au mois de juillet sur la place du village. Comme il nous a fait du bien ce moment de retrouvailles!

Nos associations ont pu reprendre leurs activités en s'adaptant, elles aussi, aux divers protocoles en vigueur.

Ainsi, elles ont contribué à la reprise d'une vie plus agréable, plus "normale".

Vous trouverez dans ce bulletin, le détail de tous les travaux, aménagements et projets sur lesquels le conseil municipal a travaillé tout au long de cette année bien compliquée.

Notre équipe compte sur votre civisme et votre sens des responsabilités, mais reste également à votre écoute, ainsi qu'à votre disposition pour vous aider et vous soutenir.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

J'espère avoir l'opportunité d'échanger avec vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le Vendredi 21 Janvier à 18h30 dans la salle du foyer municipal (sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires).

Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Votre maire
Geneviève RABOUL

L'état civil



NAISSANCES

DÉCÈS

CAMARET Margot Louise Line	23/12/2020	SANCHEZ Y PALOMARES Anna	14/12/2020
IVARS Lya Marie Andrée	04/12/2020	BOFFELLI Dominique	15/07/2021
MOKHTAR ZAZOU Kamil	19/10/2020	CROUZET Martine	20/04/2021
FERNANDES Yüna	04/05/2021	DAYDE Juliette	21/10/2021
LACOMBE Mattéo	13/07/2021	GERVAIS Bernard	06/02/2021
LACOMBE Tyméo	13/07/2021	GIL Yves	13/05/2021
LEGAS Oana Yamna	19/03/2021	GOUBERT Christian	25/03/2021
LHUILIER ZIMMER Djulian Enzo	30/03/2021	LÉTONDOT Joseph	21/06/2021
PANTALE Ethan	27/02/2021	OGER Jean-Claude	10/05/2021
PELOUS Nathan	08/02/2021	TEULE Pierre	07/05/2021
RECIO GIL Charlie	31/05/2021		
THERON SIBRA David	24/08/2021		

MARIAGES

ALBERTI Pascal et MARTINEZ-GIAROLI Kelly	25/09/2021
PANTALE Damien et GATIER Jennifer	21/08/2021
QUESNEL Damien et DUSSAUCY Sophie	14/08/2021
SCHMITT Clément et GARRIC Lucile	15/05/2021
SERRANO Benoit et WISNIEWSKI Emilie	03/07/2021
TEYSSIER Patrick et KAPPLER Sophie	18/09/2021

Échos du Budget

Le Conseil Municipal a voté en premier lieu la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 810 158,00 €. Cette section comprend les dépenses à caractère général (entretien bâtiments, voies et réseaux, consommation des fluides, assurances, petit matériel, fournitures scolaires et administratives etc.), les dépenses liées aux ressources humaines, les participations obligatoires (dépense incendie et cotisations divers organismes), les frais financiers (intérêts des emprunts).

Il est à noter que cette section a été financée en partie par un excédent de recettes de l'exercice 2020 à hauteur de 105 482,46 € (affectation du résultat antérieur) et qu'une partie des dépenses soit 124 400,00 € serviront à autofinancer la section d'investissement.

La section d'investissement quant à elle a été votée à hauteur de 451 412,38 €. Elle prend en compte le financement du capital des emprunts, les acquisitions de matériel et travaux divers tels que Voirie, Eclairage Public, travaux de Bâtiments, les frais d'études.

Cette section est financée en partie par des subventions (Carcassonne Agglo, Département, Etat, Syndicat Audois des Energies) le reste étant entièrement autofinancé.

Cette année encore, la Commune n'a pas fait appel à l'emprunt pour financer son budget, permettant ainsi l'allègement de son endettement déjà bas et le financement des projets futurs en cours d'étude.

Le Conseil Municipal a ensuite voté comme chaque année les taux des impôts locaux, à savoir pour 2021 :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties.
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

La taxe d'habitation sur les résidences principales (THp) a été définitivement supprimée pour les Communes par l'article 16 de la loi de finances pour 2020. L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.

Pour compenser à l'euro près et de manière dynamique la perte de produit qui en résulte pour les communes, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) leur est transférée. Ainsi, le taux voté par chaque commune, est majoré du dernier taux 2020 (30,69%) voté par le conseil départemental, garantissant ainsi que les contribuables soient assujettis au même taux global de taxe foncière qu'auparavant.

Les taux d'imposition pour 2021 ont donc été votés comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 58,52 % = 30,69% (département)+27,11% (commune : augmentation de 1,23%)
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 97,87 %

Subventions aux associations

Club de l'Echauguette	900,00 €
AFDAIM	50,00 €
Association Sportive et Culturelle	2 300,00 €
Association Culture & Loisirs	650,00 €
Coopérative Scolaire	2 500,00 €
F.N.A.C.A	150,00 €
Football-Club	5 50 0,00 €
Gymnastique	1 000,00 €
Les Randonneurs Caussinols	500,00 €
Lutte contre le cancer	100,00 €
Prévention routière	150,00 €
Société d'Etudes Scientifiques	100,00 €
Syndicat de chasse	450,00 €
Tennis Club	700,00 €
Sympathic Caux Danse	1 000,00 €
Pescadous du Fresquel	300,00 €
TOTAL	16 350,00 €

Projets investissement

- Acquisition de matériel :	14 087 €
- Travaux Voirie (rue G. Fabre et A. Robert)	60 000 €
- Travaux Voirie impasse Porte de Cers	35 000 €
- Travaux Voirie avenue Michel Maurette	203 000 €
- Travaux Eclairage Public (rue Laguillou impasse Pierre Gazagne et Porte de Cers)	35 866 €
- Etude révision P.L.U tranche 1	15 000 €
- Eclairage Stade Municipal tranche 1	6 200 €
- Travaux bâtiments (volets roulants école et climatisation Mairie)	14 000 €
- Acquisition local cœur de village	2 500 €
- Etude Architecte et levée topo Cœur de village	10 900 €
- Extension réseau électrique basse tension	4 300 €
- Extension réseau télécom	1 500 €

Échos des Travaux

AVENUE MICHEL MAURETTE

L'avenue Michel MAURETTE a fait peau neuve! Ce projet qui date de 2018 a enfin vu le jour : après les terribles inondations de 2018, les subventions avaient été suspendues, le financement de ces travaux était alors trop lourd pour notre commune. La société COLAS a obtenu le marché pour refaire la totalité de cette avenue : Changement de toutes les bordures de trottoirs avec mise en oeuvre d'un enrobé coloré rouge sur les trottoirs, pose d'un enrobé noir sur la voirie avec mise en place de dispositifs de ralentissement pour sécuriser cet axe qui maintenant est une zone limitée à 30km/h !



Le montant global des travaux s'élève à 203 000 €, financé par le département à hauteur de 51 000 €, par l'Etat pour un montant de 43 500 € et par l'Agglo pour un montant de 22 000 €. Le solde étant autofinancé par la Commune.

IMPASSE PORTE DE CERS

Plus de 30 ans après son inauguration par notre ancien Maire M. AZALBERT, nous avons rénové l'impasse PORTE DE CERS qui en avait grand besoin ! Nous avons créé des trottoirs et repris la totalité de la voirie en enrobé, ce qui nous garantit une qualité de revêtement qui durera dans les années. Nous en avons aussi profité pour changer les 3 candélabres "boule" par des éclairages LED plus performants et plus économes en énergie.

La société COLAS a réalisé ces travaux de voirie et l'entreprise ROBERT de Pomas a procédé au remplacement des 3 candélabres LED.

La commune a investi 40 000 € sur cette impasse. (Nous remercions tous les habitants de ce quartier pour leur patience).



ECLAIRAGE PUBLIC

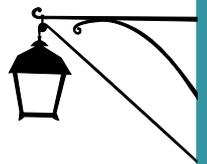
Comme prévu lors du vote du budget primitif de la commune, des travaux de rénovation de l'éclairage public ont été réalisés sur divers secteurs du village.

Ce sont des luminaires "boule", énergivores et peu efficaces en terme d'éclairage routier, qui sont prioritairement remplacés et devront disparaître à échéance 2025.

Pas moins de 21 luminaires leds avec possibilité d'abaissement de l'éclairage de 50% sur certains créneaux horaires ont été changés rue Laguillou, au bas de l'Avenue de Sauzens, dans l'Impasse Pierre Gazagne et dans l'Impasse Porte de Cers. Ces travaux, d'un montant d'environ 30 000 € TTC,

sont financés par une subvention du Syndicat Audois des Energies (SYADEN) à hauteur de 15 000 €, le solde étant autofinancé par la commune.

D'autres tranches de travaux sont prévues dans les années à venir dans un souci d'économie d'énergie et de sécurité et ce, conformément aux préconisations du diagnostic de l'ensemble du réseau d'éclairage qui a été élaboré par le SYADEN et présenté dernièrement en Conseil Municipal.



Échos des Travaux



TRAVAUX A L'ECOLE

Tous les ans nous essayons d'améliorer le confort de nos enfants à l'école : Cet été, Thierry, Adam et Nathan ont remplacé le vieux grillage de la cour de l'école par un grillage rigide de meilleure qualité. 2 222 € de matériels et quelques jours de travail pour notre équipe auront été nécessaires pour sécuriser cette clôture.



Mr PORTIER, menuisier du village, a posé 7 volets roulants électriques dans la classe de M FERRERES qui permettront à nos élèves de CM1 et CM2 de se protéger du soleil. Ces volets ont été faits sur mesure et posés pendant l'été pour un investissement de 5 000 €.



Pose de barrières pour sécuriser le jardin public



Arrachage des sapins près des courts de tennis



Installation d'une climatisation réversible dans le secrétariat de la mairie et dans le bureau de poste



Une croix Occitane orne l'entrée du jardin public

Échos des Travaux

Rénovation de l'ancien lavoir en contrebas de la place du village par le chantier d'insertion du CIAS de Carcassonne Agglo Solidarité

L'équipe du chantier d'insertion, encadrée par Frédéric Palfray, est spécialisée dans la réhabilitation du petit patrimoine local.

Elle intervient depuis plusieurs années dans les communes du territoire pour redonner vie à ces éléments du patrimoine qui parlent à la mémoire des plus anciens.

Le conseil municipal a donc décidé de confier la rénovation du lavoir à ces ouvriers qui développent des compétences, utiles pour leur permettre une insertion sociale et professionnelle réussie.

Le chantier est en cours et devrait se terminer au début de l'année 2022. Les travaux consistent à restaurer les vieux murs par piquage et réfection des joints, la calade et le muret seront reconstruits à l'identique.

A la charge de la commune, restent l'achat des matériaux et la mise à disposition d'une salle pour les repas des personnels.



Projets 2022 : Création d'un terrain multisports et réhabilitation d'un terrain de tennis



Le conseil municipal a, pour projet 2022, la création d'un terrain multisports et la rénovation d'un court de tennis. D'ores et déjà la commune a déposé les demandes de subventions auprès de l'État, de la Région, du Département et de la Fédération Française de Tennis.

Échos de l'Agglo



Carcassonne Agglo : À quoi ressemblera le territoire de demain

Le 10 décembre prochain, les élus de Carcassonne Agglo adopteront le projet de territoire.

Ce document à horizon 2040, décline des ambitions et les actions prioritaires pour assurer le développement du territoire et son attractivité. Il couvre une multitude de domaines : l'aménagement, l'habitat, l'agriculture, l'écologie, l'économie, la jeunesse, le social, la transition, la santé...

Les habitants sont invités à partager leur vision, pour construire le territoire des 20 prochaines années.

Prenez quelques minutes pour répondre à l'enquête proposée et devenez acteur du territoire, acteur de l'avenir. Pour en savoir plus sur la démarche, consultez la page dédiée à la démarche sur le site Internet de Carcassonne Agglo :

<https://le-projet-du-territoire.carcassonne-agglo.fr/fr/index.html>

Créons ensemble « un esprit territorial » pour un avenir audacieux et ambitieux !



L'Agglo au service des habitants du territoire



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Maison France services

ALZONNE - CAPENDU
PEYRIAC-MINERVOIS - VILLEMUSTAUSOU

Vous avez besoin d'aide
pour vos démarches administratives ?

- Accueil, information, orientation
- Mise en relation avec les services publics
- E-administration, utilisation des outils numériques
- Accompagnement aux démarches administratives



Des Espaces France Services ont été mis en place afin de faciliter l'accès aux démarches administratives et numériques des habitants du territoire.

- Une maison France Service permet à chacun d'avoir un accès identique aux services publics sur le territoire national.

L'équipe MFS est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches (permis de conduire, carte grise, demande de retraite, impôts, prestations sociales et familiales...)

- Les MFS sont également équipées d'un espace informatique en libre-service qui vous permettra d'effectuer vos démarches en toute autonomie.

- Pour contacter la Maison France Services de votre territoire:

MFS Alzonne : 04 68 78 54 63

mfs.alzonne@carcassonne-agglo.fr

MFS VILLEMUSTAUSOU : 04.68.78.54.63

mfs.villemoustaussou@carcassonne-agglo.fr

MFS PEYRIAC-MINERVOIS : 04.68.11.95.61

mfs.peyriac@carcassonne-agglo.fr

MFS CAPENDU : 04.68.79.87.01

mfs.capendu@carcassonne-agglo.fr

Échos de l'Agglo

Guichet Rénov'Occitanie - Le PRÉAU



A travers son action en faveur du logement, Carcassonne Agglo s'engage pour un habitat accessible, diversifié et durable.

Au 1er janvier 2021, le PRÉAU intégrait le réseau des guichets Rénov'Occitanie : un guichet unique d'informations, de conseils techniques et d'aide au montage des dossiers de demandes d'aides financières en lien avec la rénovation énergétique.

Animé par une équipe de techniciens/conseillers, le PRÉAU fournit des informations et des conseils neutres, gratuits et entièrement personnalisés à votre situation et à votre projet.

Vous pouvez connaître votre guichet de référence, en saisissant votre code postal sur : <https://renovoccitanie.laregion.fr/>

Contact: Le PRÉAU - Guichet Rénov'Occitanie
84, rue de Verdun
11 000 Carcassonne
Tél : 04 68 10 56 53 / preau@carcassonne-agglo.fr

Permanences téléphoniques : Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h
Accueil sur site sans rendez-vous : Du lundi au jeudi : 13h30 - 17h

Le PRÉAU sera fermé du 27 au 31 décembre 2021



Échos du Département



Premières pages: un livre pour tous les nouveau-nés audois

C'est une opération inédite sur le territoire audois. Le Département de l'Aude, associé à la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole a présenté jeudi 16 septembre l'opération Premières Pages qui verra la remise d'un album jeunesse aux parents domiciliés dans l'Aude et qui ont accueilli un enfant en 2020 suite à une naissance ou à l'adoption d'un enfant de moins de trois ans.

Cette opération a été rendue possible grâce à l'implication logistique de la Bibliothèque Départementale de l'Aude et de tout son réseau de plus de 200 bibliothèques et médiathèques ou bibliobus. **Les parents concernés ont reçu par courrier un bon qui leur permettra de venir retirer le livre au secrétariat de la Mairie avant le 24 décembre 2021.**





Echos de l'école...



L'école compte 110 élèves dont 12 en petite section, 10 en moyenne section, 15 en grande section, 14 CP, 18 CE1, 11 CE2, 13 CM1, 17 CM2.

• Equipe pédagogique

Directrice :

Audrey Pelras

Enseignants et Atsem :

Caroline Faury / Martine Pallol - Emilie Bastouil (PS/MS)

Audrey Pelras / Ornella Gleizes (GS/CP)

David Rouzard (CP/CE1)

Stéphanie Vieillefond (CE2/CM1)

Christian Ferrères (CM1/CM2)



• Représentants des Parents Elèves

Mme Tosques Laura

Mr Trilles Romain

Mme Marre Céline

Mr Olive Jean-Christophe

Mr Torres Sébastien

Mme Novellas Mélodie



• Retour sur Juin 2021

En Juin 2021, les élèves de CM1-CM2 ont fait un cycle golf sur le terrain de foot pour ensuite découvrir la pratique au golf d'Auriac.



Les CP CE1 et CE2 ont terminé l'année scolaire 2021 par une sortie randonnée à la prise d'Alzeau après avoir effectué un cycle randonnée.

Les PS MS GS sont partis à la découverte de la forêt des sons d'Azaret et du parc des loups.



Cette année, 6 élèves de CM2 sont entrés au collège en septembre. Mme le Maire et son adjointe Caroline Le Goualec leur ont remis une calculatrice, qui leur sera bien utile tout au long de leur parcours de collégiens, et une carte Acti City .

Cette carte, mise en place par le conseil départemental, permet aux jeunes Audois.es de bénéficier, toute l'année, de prix réduits sur les spectacles, les activités sportives, les concerts, le cinéma, les librairies... Elle est acceptée chez plus de 400 partenaires dans l'Aude.

Echos de l'école...

• Projets à venir

A l'occasion des fêtes de Noël, l'école organise un concours de couronnes et un petit marché de Noël sur l'école avec les productions des élèves les 13 et 16 décembre à partir de 16h30.

Un spectacle de Noël ainsi qu'un goûter sont offerts pour les enfants par l'école le 16 décembre.



Après les vacances de Noël, les CP-CE1 puis les GS-CP bénéficieront d'un cycle piscine. Cet apprentissage rentre dans les programmes de l'Education Nationale de l'école primaire.



Echos du restaurant scolaire



Le succès du restaurant scolaire se traduit par une augmentation continue du nombre d'utilisateurs puisque 85 repas sont servis en moyenne chaque jour.

Dans le contexte sanitaire actuel, les services ont été organisés en respectant le protocole imposé par l'Éducation Nationale et Jeunesse et Sport.

Deux capteurs de CO2 ont été installés dans la salle du restaurant scolaire conformément aux recommandations sanitaires.

Le restaurant scolaire de la commune veille au bien-être nutritionnel des enfants et des personnes âgées par une cuisine équilibrée, variée et de qualité. Tous les jours, Magali et Rachel ravissent les papilles de nos écoliers et de nos aînés avec des menus équilibrés en grande partie basés sur des produits frais, de saison et locaux. Comme le veut la réglementation en vigueur, un repas végétarien est servi chaque semaine et les produits BIO sont de plus en plus présents dans nos menus.

Le nouveau bureau veillera à poursuivre la politique qualitative.

Présidente : Patricia Courset
Vice-Présidente : Geneviève Raboul

Secrétaire : Hélène Cuq
Trésorier : Christian Mirallès

Échos de nos associations

Les Pescadous du Fresquel

L'association compte le même nombre de pêcheurs sur le territoire des 4 communes que l'année passée dont 60 membres qui adhèrent au lac privé.

Le 9 mai 2021, le concours annuel a été organisé.

Malgré le vent, 41 pêcheurs sont venus passer une matinée conviviale.

L'activité de loisir de la pêche a cessé en juin, au lac de Sainte-Eulalie en attendant de pouvoir se retrouver dès mars 2022.



Football Club

Equipe fanion : Forte d'une équipe inchangée, l'équipe a l'ambition de jouer les premiers rôles dans la poule A de la Départementale 2. Un optimisme de l'équipe dirigeante que reflètent largement la bonne ambiance et l'enthousiasme des joueurs de Jérôme Batx.

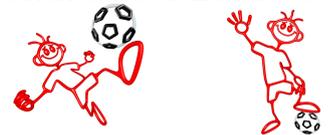
Foot féminin : Malgré les problèmes d'effectif et du manque d'équipes sur le département l'équipe féminine de l'entente Fc3mc2s (Malepère, Montolieu, Moussoulens, Caux-et-Sauzens et Saissac) se pérennise.

Ecole de foot : La nouveauté de cette année est l'école de foot, en collaboration avec le club Malepère qui accueille des U7 jusqu'au U13 et une équipe U11 féminine.

- Les U11 et U13, sont sur le terrain les mercredis à Caux et les vendredis à Lavalette de 18h à 19h30

- Les U7 et U9 les mardis à Lavalette de 18h à 19h.

L'avenir du FCCS passe par là.



Échos de nos associations

Association Culture et Loisirs

Les responsables de l'association vous invitent à venir découvrir les nouveaux ouvrages prêtés par la Bibliothèque Départementale :

- une centaine de romans et documentaires adultes
- 150 livres jeunesse , albums, BD, contes, documentaires

Par ailleurs l'association a financé l'achat de 30 romans adultes.

La bibliothèque est ouverte le LUNDI de 16H à 17H30.

N'hésitez pas à pousser la porte de cet endroit dédié à la lecture, le meilleur accueil vous sera réservé.



Les randonneurs caussinhòls

Même si le club est vieillissant, son effectif baisse peu contrairement à bien des clubs même si on va moins loin, moins haut, moins longtemps. Le club de marche demeure un lien social important sur le village.

La pratique de la marche reste une incitation à la modestie, pousse à la curiosité, suscite la méditation... chemin faisant on peut se taire pour mieux écouter ou refaire le monde à loisir. Fort de plus de 20 sorties les jeudis et une bonne dizaine le dimanche, nous avons repris notre activité si bien rodée. Et si la conjoncture évolue dans le bon sens, les séjours et autres rendez-vous vont revenir au programme.



Club de l'Échauguette

Les activités ont repris en septembre avec le traditionnel repas de rentrée: une paëlla préparée par Michel, notre cafetier.

En octobre, ont été organisés un voyage dans les Landes suivi d'une journée shopping au Pas de La Case.

Le 7 décembre, les adhérents se retrouveront dans la salle de l'Échauguette pour partager un goûter précédé du loto de Noël.

L'Assemblée générale se tiendra salle de l'Echauguette le Vendredi 4 février 2022 à 14h30.

Le passe sanitaire et le respect des gestes barrière seront de rigueur.

Pour 2022, divers projets sont à l'étude (voyages, repas, goûters, sorties à la journée...).



Échos de nos associations

Gymnastique



C'est avec impatience que l'association de Gymnastique de Caux et Sauzens a rouvert ses portes le jeudi 9 septembre 2021 !

Notre pétillante et dynamique animatrice, Géraldine, était au rendez-vous pour accueillir le matin, la section Forme et Santé, de 9h à 10h et le soir, la section Gym renforcée, de 20h30 à 21h30.

Des rendez-vous très attendus par des adhérents assidus et motivés !

Un échauffement varié, des exercices de renforcement musculaire avec ou sans matériel, des étirements, le tout bien sûr en respectant les mesures sanitaires imposées.

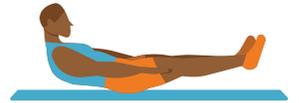
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

GYM DU SOIR

Lundi et Jeudi de 20h30 à 21h30

FORME ET SANTE

Mardi et Jeudi de 9h00 à 10h00



Association Sportive et Culturelle de Caux et Sauzens

Toutes les activités ont repris avec enthousiasme dès la rentrée de septembre.

N'hésitez à venir découvrir les différentes activités proposées.

Horaires:

JUDO (salle de l'échauguette) : Vendredi à partir de 17h

Samedi à partir de 9h00

Préparation Physique Athlétique (Stade) : Jeudi de 17h45 à 18h45

SELF DEFENSE FEMININE (Salle de l'échauguette) : Vendredi de 19h30 à 20h30

KRAV MAGA (Salle de l'échauguette) Jeudi de 19h15 à 20h45

ATELIER PEINTURE (Salle de l'échauguette) : vendredi après midi et Samedi matin

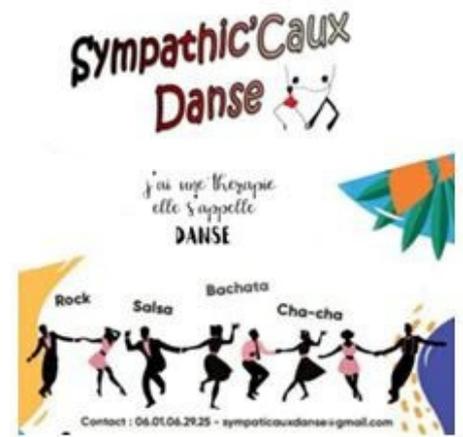


Échos de nos associations

Sympatic'Caux Danse

C'est avec Fanny Sylvestre que les cours de danse ont pu reprendre tous les mercredis à partir de 18h30 depuis le 15 septembre.

- 18h30-20h00 : Rock-Salsa /Niveau 1
- 20h00-21h30 : Rock-Salsa/Niveaux 2 et 3
- 21h30-22h30 : Bachata-Chacha/ Niveaux 2 et 3



Danse comme si personne ne te regardait

L'Entente Tennistique de la Malepère

L'ETM forte de ses 190 adhérents dont 90 enfants à l'école de tennis, fait partie du « top 3 » des clubs audois ! Dotée d'infrastructures de haute qualité, elle bénéficie en outre d'un enseignement dispensé par le professeur de tennis Diplômé d'Etat, Pascal MESTRE.

Contacts : Christian AGUZOU tél : 06 03 82 17 25
Pascal MESTRE tél : 07 69 33 06 78

Le tournoi Open 2022 de la Malepère « Les Raquettes de la Dépêche du Midi » s'est déroulé à Alairac du 16 octobre au 6 novembre 2021 et a connu un grand succès par le nombre d'inscrits et par la qualité des joueurs venus de toutes les régions de France.

Une animation « INTER SPORT » suivie du goûter de Noël, sera organisé au complexe sportif d'Alairac le mercredi 15 décembre après-midi de 14h30 à 17h00 pour tous les enfants de l'Ecole de Tennis.



Deux Cauxoises mises à l'honneur

Jacky Dall'Ochio et Véronique Bonnet ont reçu le vendredi 24 septembre un trophée récompensant leur engagement au sein de leur club lors de la journée départementale du bénévolat 2020 organisée à Fanjeaux en présence de nombreux élus.



Bravo à elles pour leur engagement associatif depuis tant d'années !



Échos du village

Les journées européennes du Patrimoine: Edition 2021

La Peste, le Choléra, la Covid 19

Une belle assistance était présente à cette 38^e Journée Européenne du Patrimoine. Sans l'intervention de notre conférencier et historien Jean-Marc Azorin, les journées du patrimoine seraient lettres mortes sur le village.

Cette fois encore, toujours fidèle à son style de déambulation très populaire, il a exhumé des archives, les procès verbaux et rapports qui témoignent des grandes pandémies qui ont secoué notre village.

Maladies effrayantes qui ont marqué l'imaginaire collectif.

Il évoqua avec l'éloquence qu'on lui connaît, l'épidémie de peste de 1631 qui balaya le Languedoc et décima une tiers du village, puis celle de 1854, avec des anecdotes choisies et délectables.

Difficile de ne pas faire la comparaison avec la pandémie actuelle, tant les moyens d'action basiques se ressemblent : isolement des malades, circulation interdite, ensevelissement des corps des pestiférés au plus vite (d'abord près des maisons puis aux quatre coins du territoire).

1854 année où sévit le Choléra sur notre village. Il nous décrit l'avènement de l'hygiène qu'imposèrent les autorités en organisant un incroyable principe de précaution et en créant un programme d'assainissement.

Il fallait retenir la leçon, car aux mêmes causes les mêmes effets ! Un formidable travail de notre historien Jean-Marc Azorin, passionnant de bout en bout pour qui aime, un tant soit peu, l'histoire des Cauxois de jadis.

Le dimanche matin, c'était au tour des plus jeunes de découvrir notre village de manière ludique, avec un jeu de piste. Bravo à tous les participants.

Fin octobre, Jean-Marc a proposé de rencontrer les personnes âgées qui n'avaient pas pu participer à la promenade contée, pour qu'ils profitent de l'exposé relatif au thème choisi pour ces journées du patrimoine 2021.

Les personnes présentes ont apprécié son intervention et l'ont chaleureusement remercié.



Échos du village

Une fête du village réussie !

Cette année nous avons pu nous retrouver pour notre traditionnelle fête dès le vendredi soir avec la randonnée nocturne !

De formidables moments pleins de convivialité et de bonne humeur.



Spectacle Espèces naturelles sensibles



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié d'une résidence d'artistes fin septembre avec la compagnie 3x2+1.

En partenariat avec l'association AVEC, cette semaine de création artistique, sur le thème de l'environnement et de la protection des milieux naturels, a abouti à un spectacle ouvert à tous.

Les enfants ont pris un réel plaisir à participer à ce projet très enrichissant et vous étiez nombreux à venir le découvrir.



Octobre Rose

L'ASEC a pu cette année organiser "Octobre Rose" le 16 octobre 2021.

Sous un temps ensoleillé, cette après-midi a été très suivie et appréciée par les Cauxois. De nombreux ateliers et un concours de pétanque étaient proposés pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

726€ ont pu être récoltés et le chèque a été remis à l'association " Le cancer du sein, parlons-en".



Échos du village

Pour finir l'année 2021...

Il est enfin de retour le Dimanche 5 Décembre !

Nous vous attendons nombreux pour venir exposer vos créations, vous balader, passer un moment agréable et peut-être trouver des petits cadeaux qui feront plaisir...

L'école proposera des boissons et une petite restauration.



Noël sera vite là !!!

Décorons ensemble notre village

Les Sapins de Noël

Tout comme l'année dernière, plusieurs sapins seront installés dans divers endroits du village.

Nous vous laissons de plaisir de les parer de guirlandes, boules et autres petits objets afin de les embellir aux couleurs de Noël !



Notre jardin, notre pas de porte, une de nos fenêtres donnent sur la rue...

Décorons nos maisons et partageons notre joie créative !

Toutes nos œuvres temporaires seront répertoriées sur un plan disponible à la mairie et chacun pourra se promener dans le village à leur recherche.

Chaque proposition de décors sera photographiée et publiée sur la page Facebook de la commune du 1er décembre au 24 décembre, telle une case du calendrier de l'aveugle.

Comment participer?

Inscrivez-vous à la mairie et allez vite confectionner votre décoration.

Illuminons ensemble cette période de l'aveugle !

Joyeuses fêtes à toutes et tous



Le saviez-vous ?

Brûlage des déchets dans vos jardins: interdit TOUTE L'ANNEE

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente ou 14 000km par une voiture à essence neuve.

Il est donc INTERDIT

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin.

Brûler des déchets verts dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

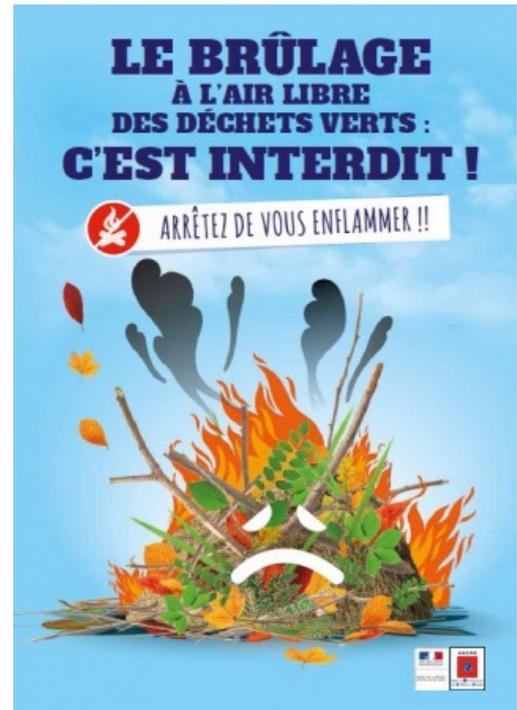
Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.

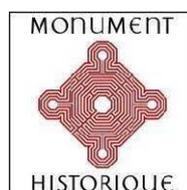
Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont par ailleurs tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchetterie, ou par valorisation directe. **Elles ne doivent pas les brûler.** Ces déchets doivent donc être dirigés vers les filières de tri mises en place localement (déchetterie).

2 déchetteries se trouvent à moins de 10 km de notre commune (Carcassonne Salvaza et Arzens)



Règles d'urbanisme



Notre cœur de village est soumis à la réglementation des Bâtiments de France en matière d'urbanisme.

Aussi, il est important de rappeler que toute modification de façade, changement de menuiseries, toitures, ... dans ce périmètre, doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

Les dossiers sont ensuite transmis au service des Bâtiments de France pour étude et avis.



Il était une fois...

une autre façon de communiquer !

Jusqu'à la fin des années 50, le garde-champêtre parcourait les rues du village pour délivrer les informations à la population.

Au début des années 60, le village, à la pointe de la modernité, fut sonorisé.

Dans le centre du village, si vous levez la tête, vous verrez des haut-parleurs sur certaines façades ou sur des mâts.

Ils sont toujours en fonction et utilisés pour les cérémonies commémoratives.

Auguste Sablairolles d'abord, puis Christian Mirallès ensuite, assuraient les publications pour annoncer l'arrivée des commerçants ambulants.

Ces publications étaient toujours précédées de quelques minutes de musique ou chansons.

Les plus anciens de nos concitoyens se souviennent sûrement des airs de Sardane chers à notre ancien maire, Mr Michel Maurette, ou des "tubes" de Dalida, Enrico Macias ...et plus récemment, Capitain Flam, les lacs du Connemarra.

Que de souvenirs ! Un tourne-disque, un micro et les informations circulaient...tout simplement.

